



Section départementale de Seine-Saint-Denis
SNFOLC 93 – Union locale FO
Bourse du travail, 24 rue de Paris, 93100 Montreuil
Tél. / fax : 01.55.86.24.47 ou 06.82.35.15.71
Mail : snfolc93@gmail.com

Madame la Rectrice,

Mercredi 20, nos collègues d'une dizaine d'établissements du secondaire de Seine-Saint-Denis se sont rendus en délégation devant le Rectorat à Créteil. Pour certains, c'était la deuxième fois, pour d'autres la troisième, voire la quatrième fois qu'ils se massaient devant vos grilles, parfois en grève.

Ce rendez-vous avait été fixé le mercredi 13 quand, reçus par Mme la Directrice de cabinet adjointe, Mme Dalle Mese, ainsi que Mmes les Inspectrices Vie scolaire, Mmes Cardin et Ferrier, ils s'étaient vu répondre que « Mme la Rectrice examinerait plus tard les dossiers un à un ».

Vous semblez ne pas avoir été en mesure de rencontrer les délégations ce mercredi 20 pour leur annoncer ce que vous aviez conclu d'un tel examen. Vous pouvez imaginer de quelle façon nos collègues ont interprété une telle fin de non-recevoir. Porteurs des revendications brûlantes d'équipes scolaires confrontées à des difficultés quotidiennes dans l'exercice de leurs missions, ils ont eu le sentiment de ne trouver auprès de leur hiérarchie aucune aide, pas même une écoute.

Après avoir attendu plusieurs heures devant le Rectorat, ils sont partis en scandant une dernière fois : « Le mépris, ça suffit /Recevez les lycées de Seine-Saint-Denis ».

Madame la Rectrice,

Nos collègues s'en sont retournés en salle des professeurs en faisant part de votre réponse à leurs demandes : le silence.

Nous voudrions être bien certains qu'ils ont bien entendu.

Que répondez-vous à la demande du lycée Suger de Saint-Denis, venu chercher la réintégration d'un collègue muté d'office ?

Que répondez-vous à la demande du collège Politzer de La Courneuve, venu chercher une solution au désordre administratif qui règne dans l'établissement et la levée de la menace de retrait sur salaire pour absence à une réunion improvisée ?

Que répondez-vous à la demande du lycée Blaise-Cendrars de Sevran, venu chercher la création de deux postes d'AED et le remplacement de trois professeurs ?

Que répondez-vous à la demande du lycée Utrillo de Stains, venu chercher la création de deux postes d'AED et la pérennisation d'un poste de CPE ?

Que répondez-vous à la demande du lycée Jean-Zay d'Aulnay, venu chercher le remplacement des personnels éducatifs et de laboratoire absents et l'aménagement promis de salles spécialisées ?

Que répondez-vous à la demande du lycée Mozart du Blanc-Mesnil, venu chercher le respect du seuil de 24 en classes technologiques, la création de deux postes d'AED et d'un demi-poste de CPE ?

Que répondez-vous à la demande du lycée Jean-Rostand de Villepinte, venu chercher la création de trois postes d'AED et un demi poste de CPE ?

Que répondez-vous à la demande du lycée Jean-Jaurès de Montreuil, venu chercher la création d'une 1^e STMG et d'une 1^e ES sur le secteur de Montreuil pour y faire revenir la vingtaine d'élèves affectés à plus d'une heure de leur domicile à Pantin ?

Que répondez-vous à la demande du lycée Marcellin-Berthelot de Pantin, venu chercher la création de deux postes de surveillants et d'un poste de CPE, la création d'un poste de professeur documentaliste, le remplacement de trois professeurs et le déblocage d'heures d'UPE2A en nombre suffisant ?

Que répondez-vous à la demande du lycée de La Plaine, venu chercher la création de quatre postes d'AED, d'un poste de CPE, d'un poste de professeur documentaliste et d'un poste d'infirmière scolaire ?

Que répondez-vous à tous quand ils vous demandent de réclamer de la Région des locaux adaptés aux cohortes d'élèves que vous leur demandez d'accueillir et le recrutement de personnels ouvriers en nombre suffisant pour les entretenir ? Au lycée Jean-Zay, les effectifs ont crû de 24 % en trois ans et les effectifs d'agents effectivement en poste ont baissé de 30 % ! 250 lycéens en plus à Mozart ! Ni les effets de la croissance démographique, ni ceux de l'application du décret 2014-1377 (dit de « fluidification des passages ») ne paraissent avoir été pris en compte.

Madame la Rectrice,

Lundi 18 septembre, cinq jours après être venus au Rectorat vous remonter l'urgence du recrutement de personnels de Vie scolaire, les collègues du lycée Blaise-Cendrars vous signalaient l'attaque au marteau d'un élève aux portes mêmes de leur établissement.

La gravité de ce seul incident ne suffit-elle pas à témoigner du sérieux des revendications des établissements ? N'y voyez-vous pas un signe de l'urgence à les satisfaire ?

Certains que vous aurez à cœur de ne pas abandonner, dans le département de Seine-Saint-Denis, l'enseignement secondaire à une déréliction dont l'ensemble du corps social aurait à pâtir,

Nous nous tenons à votre disposition pour entendre vos réponses.

Dans cette attente, nous vous prions, Madame la Rectrice, d'agréer l'expression de notre attachement au service public d'enseignement.

Pour le bureau du SNFOLC 93 : le secrétaire départemental

Alain Gluckstein